

Société d'histoire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **33 (1945)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

Procès-verbal de la séance du 16 novembre 1944, à l'Hôtel Suisse, à Fribourg.

La Société d'histoire a, fidèle à la tradition, repris son activité et tenu sa première séance d'automne à l'Hôtel suisse, jeudi 16 novembre, sous la présidence de *M. de Zurich*. Après avoir reçu comme nouveaux membres, M^{lle} Pauline Gremaud, institutrice à Fribourg; MM. Ernest Maillard, à Lentigny, Max Müller, chef de service des finances de la ville de Fribourg, Vignettaz, à Fribourg, Pierre Clément, ingénieur aux Entreprises électriques fribourgeoises à Fribourg, l'assemblée qui comptait une trentaine de participants, a entendu avec un très vif intérêt l'étude que M. l'abbé Bourgoïn, curé de Progens, lui a présentée sur la vie de Jean-Baptiste Brémond, ainsi que sur ses relations avec le prétendant Naundorff qui, à partir de 1825, essaya de se faire passer pour le fils de Louis XVI, étude qui paraîtra dans les *Annales fribourgeoises*.

Brémond, fils d'un marchand-drapier de Brignoles (Var), était né le 8 février 1760. Venu à Paris, en 1788, pour y défendre des intérêts professionnels, il y joua un certain rôle politique avant la révolution et au début de celle-ci, puis émigra en Suisse. Fixé à Semsales en 1796, il y acheta la Verrerie en octobre 1800 et rendit cette industrie si florissante qu'il peut en être considéré comme le second fondateur. Il y mourut le 10 novembre 1839.

Le conférencier n'a fait qu'évoquer le rôle joué par Brémond lors de l'émigration au Brésil de 1819, celui-ci ayant déjà été signalé par MM. Ducotterd et Robert Loup, dans leur roman historique *Terre, terre!* et étudié à fond par M. Loup, en novembre et décembre 1942, dans *La Liberté*, dans une série d'articles dont il est regrettable qu'on n'ait pas fait un tirage à part.

M. le curé de Progens s'est attaché, en revanche, à examiner son attitude politique à Paris. Il a présenté et analysé le livre écrit et publié par Brémond en 1789, sous le titre d'*Observations au peuple français*, et qui se termine par une critique approfondie des comptes de l'Etat français en 1778. L'auteur, qui se qualifie lui-même de « citoyen français et membre du Tiers-Etat de Provence », se montre un ardent partisan du roi, mais critique sévèrement la noblesse et le clergé. Il souhaite, cependant, que le souverain « érige l'universalité du territoire national en fief et anoblisse tous les citoyens », estimant que la France serait alors « vraiment dirigée par les lois éternelles de la justice ». C'est dire que Brémond, qui paraît avoir été très

entendu en matière de finances et d'administration, ne manquait pas d'idées assez utopiques. En confrontant différentes lettres de Brémond entre elles et avec certains passages des *Observations*, M. l'abbé Bourgoïn en déduit que, si celui-ci a dû travailler dans l'administration royale comme simple « commis », et si l'on peut même admettre qu'il a rempli le poste de secrétaire du marquis de Monciel, pendant le court passage de ce dernier au ministère de l'Intérieur, du 18 juin au 9 juillet 1792, il n'a, par contre, jamais été le « secrétaire intime » de Louis XVI, comme il le prétendra par la suite.

Ce préambule était nécessaire afin d'expliquer les raisons pour lesquelles Brémond fut mêlé à l'affaire Naundorff et d'apprécier la valeur du témoignage qu'il a pu apporter en faveur de ce personnage, qui se donnait pour Louis XVII évadé du Temple. Jean-Baptiste Brémond, convaincu, vers la fin de sa vie, que le fils de son roi était vivant, fut heureux de recevoir le prétendant Carl Naundorff à la Verrerie, le 2 juin 1836. Au cours d'un tête-à-tête saisissant, il le reconnut pour le fils de Louis XVI, parce que le visiteur connaissait une cachette aménagée par le roi, aux Tuileries, avant l'emprisonnement au Temple, et qu'il portait sur le corps des marques caractéristiques permettant de l'identifier. Remarquons que le fameux secret des Tuileries était celui de Polichinelle et que les signes corporels variaient au gré des époques et des initiés.

Quoi qu'il en soit, Brémond se dévoua corps et âme à la cause du prétendant et, pendant dix mois, hébergea sa famille au château de Grand Clos, près de Villeneuve, dépensant pour elle 60 000 fr. Mais quand le « prince », qui affirmait avoir des visions, sombra dans le schisme en fondant l'Eglise catholique évangélique » et en publiant « la doctrine céleste de Notre-Seigneur Jésus-Christ », Brémond, catholique convaincu, se désintéressa de lui, tout en restant persuadé que Naundorff était bien Louis XVII. Son témoignage est, on le voit, sujet à caution.

Dans la discussion qui suivit cet exposé fort applaudi et présenté avec beaucoup de clarté et d'objectivité, M. le Président, après avoir remercié le conférencier de son beau travail, indiqua à grands traits la position actuelle de la question Naundorff, puis M. le Dr Næf donna connaissance d'un message de M. Lucien Despond, à Bulle, faisant connaître certaines particularités du passage du faux Dauphin à la Verrerie, d'après des souvenirs de feu M. Pierre Villard, qui fut directeur de cette entreprise.

L'assemblée a été heureuse d'apprendre, avant de se séparer, que, au cours de la prochaine séance, fixée au jeudi 14 décembre, elle aurait le plaisir d'entendre une conférence de Mgr Hubert Savoy sur les *Châteaux d'Attalens et de Bossonnens*.

*Procès-verbal de la séance du 14 décembre 1944,
à l'Hôtel Suisse, à Fribourg.*

Notre active Société d'histoire, présidée par M. P. de Zurich, s'est réunie pour la seconde fois depuis cet automne, jeudi 14 décembre, dans les salons du Cercle catholique. Après avoir reçu *deux nouveaux membres*: Grdes Teintureries de Morat et Lyonnaise réunies S.A., Président, Maître Colin Martin, Lausanne; Louis Demierre, juge au tribunal de la Glâne, Rue, l'assemblée particulièrement nombreuse, eut le privilège d'entendre un exposé extrêmement intéressant de Monseigneur Hubert Savoy, Révérendissime Prévôt, sur « Les Châteaux d'Attalens et de Bossonnens ».

Mgr H. Savoy, R^{me} Prévôt, a rappelé les travaux sur Attalens et Bossonnens que nos historiens ont publiés; il a souligné le rôle et l'importance des places fortifiées, plus tard des châteaux féodaux, échelonnés sur l'ancienne voie romaine qui passait par le Mont-Joux (Grand St-Bernard), Vevey, la région d'Attalens, Oron, Avenches, et conduisait au Rhin et en Germanie.

Ce fut ensuite un bref et substantiel résumé de l'activité des familles féodales: Oron-Attalens, Oron-Bossonnens (1274-1376), La Tour-Chatillon (1377-1381), La Baume (1385-1495), La Sarra, à Bossonnens, (1383-1513), duc de Savoie, Chapitre de Lausanne (1529), de Challant (1532-1615). Bossonnens devint un bailliage fribourgeois en 1536, et Attalens, en 1615, jusqu'à la Révolution française (1798). Le château d'Attalens est la propriété de la commune, en 1804, puis de la paroisse, en 1880 (Hospice paroissial).

Les familles d'Oron-Bossonnens et d'Oron-Attalens ont fondé et doté les chapelles de St-Grégoire à Attalens, de St-André dans l'enceinte du château à Bossonnens et de St-Claude à l'extérieur de la place forte. Ces fondations pies ont été concédées, en 1582, au prévôt de St-Nicolas, à Fribourg, Pierre Schneuwly, l'ami de saint Pierre Canisius: « afin de lui assurer quelques rentes qui lui permissent, mieux que par le passé, de soutenir sa dignité ». LL.EE. de Fribourg donnèrent, en 1682, une confirmation officielle de cette incorporation et la firent approuver par le Nonce apostolique, à Lucerne.

C'est à la famille de La Baume que le château d'Attalens doit d'avoir été enveloppé et d'avoir brillé de quelque éclat au XV^e siècle. Jean de La Baume, seigneur d'Illens, d'Arconciel et d'Attalens, fut gouverneur de Paris et maréchal de France. Son petit-fils, Guillaume de La Baume, commandait à Morat, en 1476, la première ligne de bataille de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne.

La visite aux ruines de Bossonnens et au château d'Attalens a fourni l'occasion de faire revivre le souvenir de quelques faits récents, personnels: l'occupation du château par les soldats argoviens (1848-1849), la présence des soldats de l'armée de Bourbaki, en février et mars 1871.

Le vieux tilleul d'Attalens, sur le rocher, à proximité du château, est signalé dans les actes d'un procès de 1540. Le four du château, sur sa porte

d'entrée, présente la date 1620 et les armes du premier bailli, Barthélemy Kämerling, encadrées d'un double écusson de Fribourg.

Cet exposé, illustré par de nombreux documents, dont une fort belle reconstitution d'Attalens (aquarelle de M. Genoud, architecte, d'après une gravure de Herliberger de 1758) et agrémenté de nombreux souvenirs personnels, a été très applaudi.

Après avoir remercié le conférencier de son beau travail, M. le Président souligna l'intérêt que présente pour nous, l'histoire de nos châteaux. Il signala en passant une monographie intéressante parue récemment sur le village de La Roche et écrit par M. Clément Fontaine.

M. de Zurich relève en terminant l'intérêt qu'il y aurait pour l'Etat de Fribourg, ou pour notre Bibliothèque, de faire l'acquisition d'un splendide ouvrage actuellement à la Librairie Reymond à Neuchâtel sur l'« Etat des Officiers Suisses au Service du roi ». Il s'agit d'un présent offert à Louis Auguste d'Affry, colonel des Gardes Suisses, ouvrage relié en maroquin pourpre aux armes d'Affry.

La Société d'Histoire organisera de nouvelles conférences dans le courant de janvier et février prochain. Les sujets et les noms des conférenciers seront indiqués dans la presse.

Le secrétaire : RENÉ DE WUILLERET.

BIBLIOGRAPHIE

Nous signalons à nos lecteurs quelques publications susceptibles de les intéresser.

M. Marcel Pobé, professeur à l'Université, vient de faire paraître une monographie sur Fribourg, simultanément dans la collection *Schweizer Heimatbücher* (n° 2, Paul Haupt, éd. Berne) et dans celle des *Trésors de mon pays* (n° 3, Edition du Griffon, Neuchâtel). Avec amour, l'auteur décrit les richesses archéologiques et artistiques de la ville, le Bourg sur sa falaise, l'Auge à l'ombre du Pont de Zæhringen, les deux Planches que protège le sanctuaire de Lorette, la Neuveville et ses maisons gothiques. Mais Fribourg est aussi une ville moderne et un centre de culture : ce sont le collège Saint-Michel et l'Université, qui rayonnent sur la Suisse entière. Cette notice est suivie d'une collection de 32 photos remarquables de Benedikt Rast.